

## Face aux difficultés la pire des solutions serait la résignation

**Vendredi 21 octobre 2022 - N°411**



*par Hubert Tassin – Président des P.P.*

**N**ul ne peut contester que l'Institution traverse d'importantes difficultés, qu'on se place sur le terrain des filières (la compétitivité des chevaux entraînés en France, l'évolution du nombre de propriétaires...) ou sur celui des paris avec une concurrence accrue sur le marché des jeux, une menace plus sensible de notre principal concurrent, la FdJ, qui gagne sans cesse des parts de marché, un Quinté en panne...

Face à ces turbulences, il y a plusieurs réactions possibles : trouver la sortie de crise par le haut ou se résigner. Chacun, évidemment sera d'accord pour dire que la seconde solution serait la pire. Pourtant j'ai parfois l'impression qu'on s'y prépare.

### Au PMU

A de nombreuses reprises, j'ai évoqué mon inquiétude face à l'évolution tout à fait négative des enjeux pris sur notre produit-phare à forte marge qu'est le Quinté+. Les adaptations du Quinté sont nécessaires pour le relancer. Mais la dernière réforme, qui a, sans le dire, visé à rejeter

les parieurs hors du cœur de cible, a été un échec. Une erreur commerciale peut se comprendre. Mais en n'en tirant pas les leçons 4 ans durant, elle devient une faute stratégique.

Accepter que le Quinté puisse être en décroissance serait pour nous aussi absurde que si la FdJ renonçait au Loto. Comme eux, il nous faut rénover, adapter à la clientèle, transformer l'image. Nous organisons des courses de chevaux et il serait illusoire de proposer des paris sur autre chose que leur arrivée.

Ce n'est pas faute d'insister avec le sens de la répétition dont je sais parfois faire usage : aujourd'hui, sur la foi des déclarations du président du PMU et de sa directrice générale, je veux croire que les équipes du PMU vont rapidement aboutir à cette relance du Quinté. Il va falloir faire preuve de pragmatisme et d'imagination. Ce n'est pas simple. Certes, on a éradiqué une partie des clients et pas mal de clientes qui étaient attirés par les tirelires. Avec la formule actuelle, leurs effets se sont rétrécis : on aurait ainsi pu croire que la « super tirelire » de 3 millions d'euros distribuée pour le Quinté de l'Arc de Triomphe aurait permis, un peu de publicité aidant, au Quinté du jour de faire un bon score. Si les paris simples ont rencontré leur clientèle, internationale en grande partie, il n'en fut rien pour le Quinté. Bien sûr, le retour aux prélèvements publics sur le produit brut des jeux après 11 ans sur le chiffre d'affaires amorti cette année notre perte de marge en affectant une part à l'État. Mais l'urgence de la rénovation des paris à forts rapports de la gamme ne fait pas de doute.

Chaque français dispose dans sa poche d'une borne de jeux avec laquelle il peut jouer facilement sur nos courses : son téléphone portable. Après avoir profité des reports d'activité des périodes de fermeture de points de vente lors des confinements, le soufflé des activités numériques est largement retombé. Le PMU avance que c'est le cas général dans l'ensemble des secteurs du e-commerce qui ont connu le même type de recul une fois les contraintes sanitaires levées. C'est exact, mais je maintiens que la prise de paris avec ces applications mobiles représente un fort levier de croissance. On ne doit pas se résigner à être « dans la moyenne » mais chercher à avoir une ou plusieurs longueurs d'avance. Devant le Comité de France Galop Madame Malcaze Doublet, la DG du PMU, a affirmé que c'était une priorité. Don acte. Il faut maintenant passer des paroles aux actes.

L'inertie de notre écosystème face à quelques propositions simples ne peut qu'inquiéter. Ainsi, les PP demandent depuis quelques années qu'on puisse jouer par internet sur l'ensemble des réunions PMH françaises. C'est techniquement facile et représente une évolution notable. Cette idée reprise par d'autres associations au moment des élections du Galop semblait faire l'unanimité. Aujourd'hui, plus personne ne semble l'envisager. On se résignerait donc à un statu quo en fermant à nos paris des courses aux lots fournis quand la problématique des partants se pose dans les réunions premium pour lesquelles on a choisi une politique malthusienne de réduction de l'offre.

## Adaptation ou résignation

La baisse continue du nombre de chevaux de galop à l'entraînement est la conséquence de la stagnation des enveloppes d'allocations à leur

niveau d'il y a huit ans. C'est aussi un sujet d'inquiétude pour les paris : le nombre de courses creuses nous pénalise de plus en plus. Notre ami Jean-Jacques Chiozzi qui représente les PP au Conseil du Plat nous indique que cette instance réfléchirait à une diminution du nombre de courses PMH pour s'adapter à l'évolution négative du nombre de chevaux. J'ai entendu la même réflexion dans les travées des avocats de la discipline de l'obstacle.

La mesure – à court terme – peut sembler de bon sens. En diminuant le nombre de courses, on devrait permettre à la moyenne du nombre de partants des courses restantes de s'améliorer. Je suis convaincu pour ma part qu'on s'engagerait alors dans une spirale dangereuse. Les courses qui disparaîtraient, on ne les retrouvera sans doute jamais.

Dans récent débat à France Galop plusieurs arguments pertinents ont été soulignés. Le nombre de courses a déjà été revu à la baisse ces dernières années sans obtenir les effets escomptés sur les partants premium. Ainsi, au lieu de chercher les moyens d'un rebond des effectifs on accompagne ainsi leur baisse et on engage la spirale de récession. Au moment où on voudrait mettre en place une politique de recherche de nouveaux propriétaires, donner moins d'occasions de courir, et notamment de courir dans sa région de résidence, moins de visibilité en termes de programme, c'est finalement décourager les propriétaires existants quand préserver ses clients est par construction le premier acte de gestion de n'importe quelle entreprise. C'est faire peu de cas de l'optimisme qui doit accompagner une dépense. L'exemple de Marseille est à cet égard significatif.

## L'ambition de l'avenir

Je ne crois donc pas qu'on puisse se résoudre à adapter en permanence l'offre de courses au nombre de chevaux à l'entraînement en accompagnant la baisse. Dès lors qu'on considère que les données d'aujourd'hui ne sont pas satisfaisantes, c'est la croissance qu'il faut engager : sous couvert de s'adapter, en réalité on accepte et on se résigne.

Ce qu'il faut restaurer, c'est le modèle. Le modèle passe nécessairement par l'écosystème du pari et sur la pyramide des allocations. Si on veut attirer plus de chevaux dans nos écuries il faut permettre à chaque catégorie de chevaux de trouver sa place, une place raisonnable. Certains voudraient laisser croire que les chevaux moyens ou modestes percevraient des allocations en moyenne supérieures aux bons. C'est une vue de l'esprit que toutes les statistiques contredisent : le gain moyen monte en fonction de la valeur montrée en courses par les chevaux. C'est donc sur la structure même des allocations, la pente de la hiérarchie, qu'il faut travailler pour partager de façon plus équitable, donner envie à de nouveaux venus de dépenser dans notre passion avec la possibilité d'y trouver une place. Ce n'est évidemment pas en diminuant les portes d'entrée permettant à des chevaux de courir, notamment en région.

Gouverner c'est choisir. C'est le long terme qu'il faut envisager au lieu de se résoudre sous le fallacieux prétexte de s'adapter à une situation qui elle-même est loin d'être satisfaisante.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@pp.fr](mailto:associationpp@pp.fr)*